

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Le sauveteur secouriste du travail (SST) est un salarié de l'entreprise. Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur de la prévention dans son entreprise. Pour cela, il doit être régulièrement formé.

Programme conforme à celui de l'INRS.

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Effectif minimal: 4

Effectif maximal: 10

Modalités et délais d'accès

- Pour participer à cette formation, merci de nous contacter par mail ou par téléphone ou de vous rendre sur notre catalogue en ligne via notre site internet.
- La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est de 15 jours.

Date, lieu, tarifs

- Nous consulter

Accessibilité

- Accessible aux personnes en situation de handicap après entretien avec le formateur dispensateur de l'action.

Profil des stagiaires

- Toutes les personnes susceptibles de porter secours au sein de l'entreprise.

Prérequis

- Aucun

Objectifs (aptitudes et compétences qui seront acquises au cours de la prestation)

- CONTRIBUTER À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS L'ENTREPRISE
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
- INTERVENIR FACE À UNE SITUATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL
- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

Programme version 13 juin 2023

Contenu de la formation

- **SITUER SON RÔLE DE SST DANS L'ORGANISATION DES SECOURS DANS L'ENTREPRISE**
 - Identifier le cadre juridique du rôle du SST
 - Délimiter son champ d'intervention en matière de secours
- **PROTÉGER DE FAÇON ADAPTÉE**
 - Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
 - Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
 - Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même
- **EXAMINER LA VICTIME**
 - Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) signe indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
 - Reconnaître les autres signes affectant la victime
 - Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre
- **GARANTIR UNE ALERTE FAVORISANT L'ARRIVÉE DE SECOURS ADAPTÉE AU PLUS PRÈS DE LA VICTIME**
 - Définir les différents éléments du message d'alerte
 - Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même
- **SECOURIR LA VICTIME DE MANIÈRE APPROPRIÉE**
 - Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
 - Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
 - Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin
- **SITUER SON RÔLE DE SST DANS L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION DE L'ENTREPRISE**
 - S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
 - Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise
- **CARACTÉRISER DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS UNE SITUATION DE TRAVAIL**
 - Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
 - Déterminer des risques et leurs dommages potentiels
- **PARTICIPER À LA MAÎTRISE DES RISQUES PROFESSIONNELS PAR DES ACTIONS DE PRÉVENTION**
 - Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
 - Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
 - Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

La formation est menée par un formateur professionnel titulaire du certificat de formateur SST et à jour de sa formation continue.

Méthodes pédagogiques et techniques

- Vidéo projecteur, tablettes tactiles, supports numériques
- Étude de cas concrets
- Matériel de simulation et d'apprentissage (mannequins, défibrillateur...)
- Plan d'intervention du SST
- Mises en situation sur les postes de travail (formations en intra-entreprise)

Programme version 13 juin 2023

- Quizz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Modalités d'évaluation

- Présence active pendant toute la formation
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation

Validation de la formation ou certification professionnelle

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

Formation continue + épreuves certificatives

Formation continue à prévoir dans les 2 ans.

Sur l'année 2022 : Taux d'obtention : 100%.

Cette formation ne permet pas de valider de bloc de compétences, ni d'équivalence ou de passerelle.

Le certificat SST permet d'être comptabilisé dans les effectifs secouristes de l'entreprise.

Taux de satisfaction

Sur l'année 2022 : Taux des abandons : 0% / Taux de satisfaction des stagiaires : 97%